



Bulletin d'adhésion Volet 1 (obligatoire)

L'entreprise

Raison sociale :

Représentée par : en qualité de :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone : email entreprise :

Contact administratif (nom et prénom) :

email : téléphone portable :

Contacts pour Invenio

Représentant à Invenio (nom et prénom) :

email : téléphone portable :

Contact technique (nom et prénom) :

email : téléphone portable :

Modalités d'adhésion à l'association Invenio pour 2020

Collège 1	Groupements de producteurs (OP, Associations) <input type="checkbox"/> 500 € Producteurs (hors OP) <input type="checkbox"/> 50 € si le chiffre d'affaires total de ma structure inférieur à 200 000 € <input type="checkbox"/> 100 € si le chiffre d'affaires total de ma structure est compris entre 200 000 € et 1 000 000 € <input type="checkbox"/> 250 € si le chiffre d'affaires total de ma structure est supérieur à 1 000 000 €
Collège 2	Metteurs en marché <input type="checkbox"/> 500 €
Collège 3	Entreprises amont-aval (pépiniéristes, agro-fournisseurs....) <input type="checkbox"/> 500 € si le chiffre d'affaires total de ma structure inférieur à 5 000 000 € <input type="checkbox"/> 1000 € si le chiffre d'affaires total de ma structure est compris entre 5 000 000 € et 20 000 000 € <input type="checkbox"/> 2500 € si le chiffre d'affaires total de ma structure est supérieur à 20 000 000 €
Collège 4	Institutions (chambres d'agriculture, écoles...) <input type="checkbox"/> 500 €

Niveau d'accès aux travaux et aux résultats pour l'adhésion de base (collèges 1, 2, 3 et 4)

	Adhérent (sans participation professionnelle)	Dates/Périodicité
Accès aux tours de plaine et portes ouvertes	Oui	- Défini par chaque pôle « produit »
Accès à l'Assemblée Générale	Oui (vote)	- 18 Juin 2020 : Invenio fête ses 10 ans à Bordeaux !

Règlement à joindre par chèque à l'ordre d'Invenio ou par virement bancaire (IBAN : FR76 1330 6000 1400 0714 3214 077).
Une facture acquittée vous sera envoyée.

Pour participer aux programmes d'expérimentation et/ou d'innovation variétale
Remplir le VOLET 2 en page suivante

Tournez svp

VOLET 2 : Déclaration de tonnage pour calcul de la participation aux programmes d'expérimentation et/ou d'innovation variétale d'Invenio en 2020

Collège 3
Choisir le pôle qui vous intéresse pour être recontacté

Pôle	Participation professionnelle annuelle 2020	Collège 1 et 2	Collège 3
Fraise	Fraise : innovation variétale : 2,00 € HT par tonneT	<input type="checkbox"/>
	Fraise : amélioration des techniques culturales : cotisation professionnelle en cours de définitionT	<input type="checkbox"/>
Pomme	Contactez le Syndicat de défense de la Pomme du Limousin : Agnès Donzeau à info@pomme-limousin.org : 0.40 € HT/Tonne produite en 2019.		<input type="checkbox"/>
Framboise et Petits fruits	Framboise et Petits fruits : 20 € HT /Tonne produite en 2019T	<input type="checkbox"/>
Asperge	Asperge : 40 € HT/Ha cultivé en 2019Ha	<input type="checkbox"/>
Carotte	Carotte : (par tonne commercialisée en 2019 (vrac + botte)) Non adhérent AOPn Carotte : 0,54 € HT /TonnesT	<input type="checkbox"/>
	Adhérent AOPn Carotte : 0,29 € HT /TonnesT	<input type="checkbox"/>
Aubergine Poivron	Aubergine : 4,00 € HT /Tonne produites en 2019T	<input type="checkbox"/>
	Poivron : 2,00 € HT /Tonnes produites en 2019T	<input type="checkbox"/>
Châtaigne	Châtaigne : (en Ha quel que soit l'âge du verger) - Moins de 5 ha : forfait de 100 € HT en 2020	100, 00 € HT	<input type="checkbox"/>
	- Plus de 5 ha : 20 € HT/Ha en 2020Ha	
Prune Agriculture Biologique	Prune Bio : (en Ha quel que soit l'âge du verger) 20 € HT/Ha en 2020Ha	<input type="checkbox"/>

Niveau d'accès aux travaux et aux résultats (collèges 1, 2, 3)

EXPERIMENTATION ET INNOVATION VARIETALE

Expérimentation et Innovation variétale	Adhérent avec participation professionnelle	Dates/Périodicité
Informations techniques	Oui (bulletins techniques*, demander vos codes pour l'accès « adhérent » au site www.invenio-fl.fr)	2 à 3 bulletins techniques par an par pôle
Accès aux groupes de travail	Oui	Dates définies par chaque pôle
Accès aux visites d'essais	Oui	Dates définies par chaque pôle
Présentation des résultats	Comptes rendus des essais et réunions	Publication des résultats des essais 2019 au 15 juillet 2020
Accès aux comités de pilotage pour la définition des programmes	Oui (représentants)	Dates définies par chaque pôle
Conseil d'administration, bureau	Oui (selon modalités statutaires)	2 conseils d'administration et 4 bureaux par an
Prestations de travaux	Oui	Nous contacter
Formations, conseil	Remise de 15% sur le forfait jour	Nous contacter

+ SPECIFIQUE INNOVATION VARIETALE FRAISE

Accès aux vitrines des sélections variétales (précoce, saison, remontante).	Oui	- Visites régulières sur rendez vous
Accès aux consortiums d'évaluation (selon la procédure établie)	Oui	- Calendrier établi pour 3 ans
Accès aux consortiums de développement (selon la procédure établie)	Oui	- Calendrier des consortiums

Pour châtaigne et framboise, conditions de participation aux programmes d'innovation variétale en cours de définition.

*POUR LES BULLETINS TECHNIQUES

J'autorise Invenio à m'envoyer le bulletin technique via le site internet d'Invenio (www.invenio-fl.fr) et à cet effet à créer et gérer mon compte adhérent sur le site.

POUR LES ADHESIONS COLLECTIVES, fournir le fichier des producteurs participant financièrement au programme avec coordonnées et volumes ou surfaces de production. Ils pourront disposer du code accès internet pour les résultats d'essais.

Pour le volet 2, vous recevrez une facture à réception de votre déclaration de tonnages/hectares pour le ou les pôles choisis
Bulletin rempli à renvoyer par courrier à Invenio, MIN de Brienne – 110 quai de Paludate – BP 26 – 33800 Bordeaux ou par mail à nathalie.gille-zenon@aire-fl.fr – 06.07.64.64.76